

Madame Nancy Ford
Secrétaire
Commission des relations avec les citoyens
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
crc@assnat.qc.ca

Objet: Commentaire sur la Planification de l'immigration 2012-2015

Les retombées économiques de l'immigration en région: Moyens pratiques pour attirer les nouveaux arrivants en région.

Introduction

L'immigration au Québec constitue un pilier économique et démographique permettant de développer une richesse exceptionnelle. De jeunes individus et familles du monde entier décide de venir s'établir et s'y offrir un meilleur avenir. Nous contribuons collectivement à les aider à s'intégrer et partager les valeurs de la société Québécoise. Tel que mentionné par Statistique Canada: "une société qui perd de son poids dans la fédération". Ce qui me porte à présenter devant la Commission une proposition pouvant contribuer à améliorer notre système d'immigration.

Problématique

Le taux d'établissement de nouveaux immigrants dans la grande région métropolitaine dépasse les 85%. Ceci engendre une compétition féroce sur le marché de travail du Grand Montréal et participe à des taux de chômage frôlant les 30% dans certaines communautés.

Avec une perte dans la main d'oeuvre de plus de 750,000 postes dans les prochaines années, l'impact se fera ressentir de plus en plus dans les régions plus éloignées du Québec due à l'exode des jeunes et au faible taux de natalité.

Solutions proposées:

Je propose une stratégie qui consiste à inciter les nouveaux arrivants à s'installer en région. Elle serait une formule gagnante pour le Québec et les nouveaux arrivants.

Les points à considérer:

1- Une stratégie de communication qui permettra de promouvoir les régions auprès des immigrants potentiels avant leur arrivée.

2- Une participation active des municipalités et des associations concernées dans le projet.

3- Des crédits d'impôts sur une période de 5 ans ou plus pour ceux qui choisissent de s'établir en région.

4- Une collaboration avec les partenaires du ministère comme les représentants autorisés et les compagnies déjà installées en région.

5- Simplifier et favoriser un processus de traitement prioritaire pour les personnes qui sont déjà en contact avec un employeur potentiel prêt à les engager et à ceux qui désirent s'établir sous le programme gens d'affaires: travailleurs autonomes et entrepreneurs.

6- Faire du français un enjeu important pour ceux qui décident de s'installer en région. Ce qui nous aidera à préserver notre langue et la promouvoir auprès des nouveaux arrivants.

Conclusion:

En conclusion, une politique d'immigration pour les régions au Québec est une formule gagnante pour les deux partis. Les statistiques démontrent que 10 ans après leur arrivée en régions le revenu des nouveaux arrivants dépasse la moyenne de ceux qui se sont installés dans la grande région métropolitaine. De plus, ils s'intègrent plus rapidement dans la Société Québécoise.

Avec l'adoption de tels propositions, nous pouvons maintenir et même augmenter le nombre d'immigrants économiques par année.

Présenté par:

Dory Jade, CRIC

Consultant réglementé en immigration Canadienne, membre du CRCIC et du Registraire des consultants en immigration du Québec.